



APPEL À PROJET VIDEOPHONIC

- SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE NUMÉRIQUE PROTÉIFORME -
Parcours de résidences dans l'agglomération lyonnaise
Septembre 2015 – Juin 2016

CLÔTURE LE 31 MAI 2015 À MINUIT

VIDEOPHONIC est un dispositif de soutien à la création numérique et protéiforme, conçu comme un parcours de résidences artistiques dans l'agglomération lyonnaise.

Rappel du contexte : Depuis 2008, l'AADN coordonne le cycle de résidences VIDEOPHONIC.

Au fil des années de nouveaux partenariats se sont tissés. Le parcours 2015-2016 s'organisera notamment avec ERASME, le CCO de Villeurbanne, le Lab_Lab, l'INSA, le Lavoir Public, la MPT-Salle des Rancy ou le Planétarium de Vaulx-en-Velin.

À QUI S'ADRESSE VIDEOPHONIC ?

VIDEOPHONIC fait la part belle à la **nouvelle scène des arts numériques** : projets transdisciplinaires, nouvelles écritures numériques de toutes disciplines. À travers ce dispositif unique en Rhône-Alpes, nous sommes attentifs à soutenir des artistes qui appréhendent et **détournent les nouvelles technologies** comme médium au service d'un **discours engagé**, sensible et humain et **questionnant notre relation au numérique**.

Tremplin pour des artistes émergents ou en devenir, VIDEOPHONIC invite des artistes nationaux, internationaux et donne la priorité aux artistes rhônalpins.

LE SHADOK : UN PARTENARIAT TRANS-RÉGIONAL

Cette année, VIDEOPHONIC s'exporte dans la capitale européenne : Strasbourg. Le Shadok, nouvelle Fabrique numérique en Alsace, soutient le dispositif VIDEOPHONIC en invitant une équipe artistique à poursuivre sa création dans les murs du Shadok ! Ainsi, un des projets sélectionnés cette saison aura la chance de poursuivre sa résidence après une première étape en Rhône-Alpes, pendant une à deux semaines supplémentaires dans ce nouveau lieu d'expérimentation en 2016.

Situés sur les territoires du Rhône-Alpes et de l'Alsace, AADN et Shadok s'associent afin de permettre la structuration d'un principe de co-production d'œuvres et leur circulation dans le champ des arts et des cultures numériques à l'échelle nationale.

COMMENT CANDIDATER

AVANT DIMANCHE 31 MAI 2015 À MINUIT :

- **Compléter** le formulaire de candidature en ligne à l'adresse suivante : <http://form.jotforme.com/form/51062174444348>
- **Joindre** un budget et un calendrier prévisionnels de la création (selon le modèle à télécharger sur le site)
- **Joindre** 2 photos 300 dpi (1 pour le projet / 1 du collectif du collectif ou logo) et un texte de présentation du projet (5-10 lignes)
- Tout autre document complémentaire : dossier artistique, note d'intention, fiche technique, schéma d'implantation, etc.

ATTENTION : Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Pour toute question : AADN / vph@aadn.org

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **LES RÉSIDENCES VIDEOPHONIC ALLOUENT AUX ARTISTES SÉLECTIONNÉS :**

6 à 15 jours de résidence sur la métropole lyonnaise

Une bourse de création (de 500€ à 1000€ net par équipe accueillie : montant fixé par l'AADN en fonction de la durée et du nombre de personnes accueillies)

L'hébergement et les transports pour les équipes hors Rhône-Alpes

L'accueil technique et possibilité de mise à disposition de matériels

Un accompagnement et conseil artistique

La communication publique, presse et professionnelle pour la sortie de résidence

Une couverture photo

Une valorisation sur le site www.aadn.org

- **FRAIS À LA CHARGE DE L'ARTISTE :**

Les repas

- **LA RÉSIDENCE COMPREND :**

6 à 15 jours de résidence dans une des structures partenaires du dispositif.

Une restitution publique à l'issue de la résidence (comprenant une présentation du projet par l'équipe artistique et de son encours suivi d'une forme libre : performance, test du dispositif, rendu d'atelier, filage, workshop, test du dispositif en cours de création ou autre...)

- **LIEU :**

Le choix du lieu de résidence est déterminé par l'AADN en fonction des disponibilités des structures partenaires et des équipes artistiques. Si un seul lieu peut accueillir votre projet, merci de le préciser dans le formulaire de candidature.

- **CRITÈRES D'ÉVALUATION :**

Intérêt artistique

Cohérence avec la ligne artistique de l'AADN et de ses partenaires

Faisabilité technique

Structuration du projet et de l'équipe.

